

CEGFC Montbéliard

EST REPUBLICAIN LE 13/01/2019

## MESLIÈRES Meslières : près de deux siècles d'actes d'état civil et paroissiaux numérisés

Le centre d'entraide généalogique de Franche-Comté (CEGFC) vient de remettre au maire Christian Méthot, sous forme papier et de CD, les relevés paroissiaux et d'état civil du village jusqu'en 1941, soit 2 300 actes.

Photo  
HD



René Vermot-Desroches, Alain Acolat et René Godard du CEGFC ont remis les 2 300 actes au maire Christian Méthot.

• [REAGIR](#)

- Cela représente 1 592 actes de naissance (dès 1752), 487 de mariage (dès 1793), et 1 221 de décès (dès 1752). À noter que Meslières faisait partie de la paroisse de Glay jusqu'en 1746, puis de celle d'Abbévillers de 1746 à 1792. Le travail effectué par les bénévoles représente environ 4 500 heures pour la lecture et la saisie des actes, leur relecture et le traitement des photos.
- Ce service aux communes apporte de nombreux avantages. Il évite de présenter les registres originaux d'où moins de détériorations, permet au lecteur et au personnel de l'état civil une recherche simplifiée des actes de naissance et de décès (classement alphabétique intégré dans le document papier) et des mariages par le nom des épouses (liste alphabétique), un gain de temps, et facilite la lecture (plus d'erreurs d'interprétation, écriture, transfert de l'encre recto/verso) avec des relevés complets et dactylographiés.
- Rappelons que le CEGFC a été créé le 12 janvier 1980. Il est composé de huit sections : Besançon, Belfort, Dole, Lons-le-Saunier, Montbéliard (présidé par René Vermot-Desroches), Morteau, Paris et Pontarlier. Il compte à ce jour 987 adhérents, dont 158 membres à Montbéliard. Le siège social est situé à Besançon. La revue « Généalogie franc-comtoise » est diffusée quatre fois par an. Un site permet de suivre les évolutions, les événements, les nouveautés ainsi que le planning des réunions.
- Contacts : cour du château, castel devant, à Montbéliard ou par mail « [assoc-cegfc.montbeliard@wanadoo.fr](mailto:assoc-cegfc.montbeliard@wanadoo.fr) ». Une permanence a lieu tous les jeudis (sauf en juillet et août) de 14 h à 17 h 30 au bureau, juste au-dessus des archives municipales (entrée D). Les relevés sont en vente au public